



ASSOCIATION VELO POUR TOUS

En Pays Rochefortais
1, Avenue de la Libération
17300 ROCHEFORT



Tel	06 42 59 96 97	Permanences (sauf juillet et août)
Site	velopourtous.org	Le deuxième vendredi de 16h00 à 18h00 à l'Espace Associatif Partagé
Courriel	contact@velopourtous.org	Charge mardi de 14h00 à 16h00 au siège de l'association

Rochefort, le 26 janvier 2022

Monsieur Sébastien Bourbigot

Président

Office de Tourisme de Rochefort Océan

Monsieur le Président,

Nous tenons par ce courrier à vous remercier pour votre invitation et vous féliciter pour la mise sur pieds des Journées d'échanges sur le Tourisme à Rochefort Océan.

Comme vous le savez Vélo pour Tous n'agit pas directement en faveur du vélo comme facteur de développement touristique mais les besoins en matière de sécurité et de services sont parfois concomitants avec celles d'une mobilité du quotidien. Nous sommes de plus persuadés que notre territoire ignore parfois les potentiels qui s'offrent à lui en développant l'offre propice à la pratique du vélo.

On pouvait le pressentir, la crise sanitaire et le déconfinement semblent avoir incité beaucoup de touristes à s'orienter vers des vacances à vélo, soucieux de découvrir des (leurs ?) territoires à travers un mode de déplacement respectueux de l'environnement.

Le frémissement constaté par les observateurs nationaux du tourisme en 2020 fût confirmé par la période estivale de 2021 (+5 % de fréquentation de vélo en Centre-val-de-Loire), région traditionnellement référente pour la prise en compte et l'accueil du tourisme à vélo.

La crise sanitaire du Covid-19 et l'urgence climatique nous obligent collectivement à considérer la bicyclette comme un mode de déplacement à part entière. Efficace, non polluant, compatible avec la distanciation physique, économique pour les usagers et l'investissement public, salubre pour la santé, **le vélo est une solution crédible** non seulement en milieu urbain, mais dans tous les territoires où elle est mise en œuvre avec sérieux. Le développement de son usage constitue une réponse évidente, simple, économe et inclusive pour faire face aux enjeux de la décennie à venir pour les citoyens, les territoires et les acteurs économiques.

Le vélo c'est le sens de l'histoire à n'en pas douter.

Pour favoriser **le tourisme à vélo, une pratique en phase avec de nouvelles attentes sociétales**, nous souhaitons ici proposer quelques thèmes de réflexion au bénéfice de notre territoire qui se prête ô combien à son usage et dont la labellisation « Grand Site de France » devrait encore en accentuer la visibilité.

L'ouverture prochaine d'une maison du vélo à la Gare de Rochefort est sans nul doute l'une des toutes premières réponses qui devra satisfaire nos visiteurs en attente de balades et d'information sur le territoire. En outre, le passage en gare qui s'effectue au début ou en fin de séjour, est un moment qui marque les touristes et qui doit conduire à soigner l'intermodalité encore imparfaite aujourd'hui.

Thèmes :

Être identifié comme un territoire vélo

Avant toute chose nous devons rappeler qu'être identifié comme un territoire cyclable est un bon moyen d'encourager les touristes à vélo à venir découvrir sa destination. Ainsi, les villes qui jouissent déjà d'une réputation « cyclable », parce qu'elles caracolent en tête des classements, telles que Strasbourg, Grenoble ou La Rochelle, sont déjà assimilées au vélo. Cette bonne réputation bénéficie au tourisme sur leur territoire.

Ainsi, un investissement qui sert aux cyclistes du quotidien servira le tourisme à vélo.

Gageons que le futur schéma directeur cyclable à venir sera facteur d'une image retrouvée de territoire cyclable.

Inclusivité

Comme vous le savez, **le grand public a besoin de sécuriser son séjour**, tout d'abord dans sa construction mais aussi au cours de celui-ci.

Ainsi, à nos yeux il est important d'adopter, dans tous les domaines, une prise en compte de l'ensemble des publics dans les services apportés : enfants, personnes âgées ou handicapés, etc. afin d'offrir une réponse large, qui satisfasse le plus grand nombre et qui soit favorable à des groupes parfois hétérogènes.

Trop souvent, dans les échanges que nous entretenons avec élus et techniciens, les **références qui nous sont renvoyées sont celles de personnes de 30-50 ans en bonne santé** (et pratiquant le vélo la plupart du temps).

Cette vision des choses n'est pas des plus favorable à la prise en considération des attentes et besoins de l'ensemble des populations.

Sécurité

Toutes les études montrent que **le principal frein à l'usage du vélo est sans équivoque l'absence de sécurité** et notamment des parcours. Le Baromètre des Villes Cyclables, qui rendra sa copie tout prochainement, en apportera encore une démonstration cinglante à n'en pas douter.

Ainsi, il est nécessaire de communiquer aux gestionnaires de voiries sur la nécessité de **rendre plus qualitative l'offre de mobilité à vélo** en s'assurant notamment, d'une part que ceux-ci respectent le code de l'environnement qui prévoit l'aménagement cyclable lors de toute réfection de chaussée, de **préférer d'autre part des revêtements de type enrobée** à toute solution stabilisée ou gravillonnée comme on peut les voir fleurir depuis peu dans notre territoire et enfin, et surtout, de faciliter la circulation des vélos par la création de voies sécurisées.

Voir le dossier porté par l'AF3v : <https://www.af3v.org/voies-vertes-en-enrobe-et-pollution-de-leau-laf3v-met-un-uppercut-aux-idees-recues/>

Mais la sécurité passe également aussi par un **jalonement qualifiant l'itinéraire** (durée/distance, difficulté, dénivelé cumulé positif, type de voie, pente, etc.) et qui prends en compte les déviations de tous ordres et de toutes circonstances.

Lors de nos passages sur les circuits de balades et les itinéraires, des évolutions sur ces équipements perturbent la lecture des itinéraires. Ceci pose tout naturellement la question de l'entretien.

Les **discontinuités** doivent également faire l'objets d'une attention spécifique car elles peuvent être vecteurs de freins à la pratique et à la bonne appréciation du territoire dans la prise en compte des cyclistes.

Confort

L'un de points saillant d'une mobilité à vélo est le stationnement.

1. Positionnement et volumétrie

La localisation et la volumétrie sont est à étudier selon nous car il n'est pas concevable sur le territoire du pays rochefortais de mesurer que l'offre de stationnement ne se développe pas à la hauteur des besoins. Cette approche doit être stratégique et répondre à des besoins annuels ou périodiques avec des équipements fixes ou provisoires notamment pour de l'évènementiel.

A l'heure actuelle, et à notre connaissance, il n'existe pas de prise en compte et de réponse à un besoin de stationnement pour des évènements estivaux sur le territoire.

De plus, des sites comme l'arsenal à Rochefort, le musée de la marine ou de la médecine navale sont totalement sous-équipés en offre de stationnement à destination des touristes en période estival (il suffit de questionner les personnels y travaillant).

D'autre part, le **stationnement vélo doit également s'envisager en nombre suffisant devant** un certain nombre d'établissement recevant du public. Ceci reste à étudier selon nous.

2. Qualité : proposer des box vélo et abris sécurisés qui permettent aux usagers de stocker leurs vélos et équipements (sacoques, etc.) sur une période allant de quelques heures à quelques jours : le temps de visiter un site touristique, pratiquer une autre activité...

Ceci pourra également être étudié dans le cas de développement des aires de service comme celle existante à Tonnavy-Charente. Ces aires sont sans aucun doute à développer ou à renforcer le long des axes Vélodyssée et Flow vélo.

3. Bornes de recharge pour les VAE

Ce type de vélo tends à se développer. Il conviendra d'étudier des réponses avec ce besoin émergent de recharge de batterie en lien avec les partenaires locaux.

Tables de pic-nic

Des tables de pic-nic doivent s'envisager dans une approche stratégique de mobilité.

Associer

La démarche que vous portez à travers ces journées doit imposer la prise en compte globale des acteurs du tourisme et des commerçants à cet accueil d'un public émergent.

Ainsi, il nous semble qu'un partenaire comme Charente-Maritime Tourisme pourrait être pleinement mobilisé au bénéfice du territoire pour assurer la formation de l'ensemble des personnes en contact avec les cyclotouristes notamment.

Définir le parcours client

Il nous semble très utile de packager les services, et les parcours afin de répondre rapidement et facilement à des besoins immédiats des touristes à vélos mais aussi à assurer la communication dans les salons ou auprès des partenaires locaux.

La stratégie de communication devra être selon nous fonction des types de pratique (itinérance, loisirs, sportifs, etc.). Des produits spécifiques pourraient ainsi être proposés comme des visites guidées à vélo au titre desquels figureraient les balades contées il y a quelques années et qui nous sont, à Vélo pour Tous, régulièrement demandées.

Nous avons constitué un fond documentaire, sur cette thématique, pour étayer nos propos et que nous mettons à disposition sur notre site Internet :

<https://velopourtousenpaysrochefortais.fr/tourisme-a-velo>

En complément, nous nous permettons de mettre à votre disposition la documentation référente en matière d'aménagement de voirie :

<https://velopourtousenpaysrochefortais.fr/documentation>

Nous ne serons malheureusement pas présents à ces journées mais nous soutenons la démarche que vous portez.

Nous restons à votre disposition pour toute question.

Soyez assurés, Monsieur le Président, de notre considération.

Pour le Conseil d'Administration

Julie HELLE
Hervé LE BERRE

Co-présidents

Association Vélo pour Tous